



INDEX

- 1 PRESENTATION**
- 2 PAYS**
- 3 MODIFICATION PAR RAPPORT AU DOCUMENT :**



1. PRESENTATION

- a. Dans cette liste sont mentionnés tous les pays dans lesquels, au moment de sa publication, est autorisée l'utilisation du *Symbole des Producteurs Paysans* appliqué aux produits pour les utilisateurs du SPP.
- b. Ce document est une annexe du Manuel du *Symbole des Producteurs Paysans*, dans lequel sont stipulées les différentes exigences requises pour l'utilisation du SPP.
- c. Cette liste s'applique uniquement à l'utilisation du *Symbole des Producteurs Paysans* dans le marché. La certification des Organisations de Petits Producteurs est accessible à n'importe quel pays d'Amérique Latine, des Caraïbes, et des pays en voie de développement d'Afrique et d'Asie.
- d. Pour tout autre pays ou territoire, une demande d'autorisation devra être déposée au *SPP Global*.

2. PAYS

2.1. AMERIQUE LATINE ET CARAÏBES*

1. Équateur
2. Guatemala
3. Honduras
4. Mexique
5. Pérou
6. République Dominicaine

*Prochainement dans d'autres pays de la région.

2.2. UNION EUROPEENNE

1. Allemagne
2. Autriche
3. Belgique
4. Bulgarie
5. Chypre
6. Danemark
7. Slovénie
8. Espagne
9. Estonie



10. Finlande
11. France
12. Grèce
13. Hongrie
14. Irlande
15. Italie
16. Lettonie
17. Lituanie
18. Luxembourg
19. Malte
20. Pays Bas (Hollande)
21. Pologne
22. Portugal
23. Royaume Uni
24. République Tchèque
25. République Slovaque
26. Roumanie
27. Suède

2.3. AUTRES PAYS

1. Canada
2. États Unis d'Amérique du Nord
3. Suisse

3. MODIFICATION PAR RAPPORT AU DOCUMENT :

Liste des Pays Autorisés V3_ 03-Mars-2011_E1_25-Août-2011

#	Modification	Motif	Type de modification	Entrée en Vigueur
3	L'Équateur est ajouté à la liste des Pays d'Amérique Latine et des Caraïbes	Un titre d'Enregistrement est obtenu dans ce pays.	Importante	2012-01-23